



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50076

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport recommande d'appuyer la circulation des oeuvres culturelles : accessibilité, diffusion, coédition, promotion, traduction, festivals. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

Le gouvernement français à travers l'action du ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI), se charge d'appuyer la circulation des oeuvres culturelles françaises depuis 1922, année de création de l'association française d'action artistique (AFAA). Depuis 2010, c'est l'Institut français, opérateur du MAEDI pour l'action culturelle extérieure de la France, qui contribue au dialogue renforcé avec les cultures étrangères en oeuvrant pour la circulation des oeuvres culturelles, notamment à travers les échanges artistiques, la promotion de la langue française, des savoirs et des idées. L'Institut français s'appuie pour cela sur ses différents programmes de diffusion et coproduction de spectacle vivant (Focus, Circles, Intégrales, TransArte, Teatroskop), de traduction et publication, de soutien aux littératures du sud et de promotion des auteurs francophones, mais aussi sur des manifestations spécifiques de promotion du français comme la « Semaine de la langue française et de la Francophonie », et des vecteurs de diffusion numérique comme « Destination francophonie », émission de TV5 Monde. L'Institut français est au service du réseau culturel français à l'étranger entendu dans sa double composante de réseau public des instituts français et de réseau associatif des alliances françaises. Par ailleurs, son action nourrit le travail quotidien de l'ensemble des services de coopération et d'action culturelle et des 196 chargés de mission dédiés au service de la promotion et de la circulation des oeuvres culturelles dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50076

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1499

Réponse publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6219